



Règlement de fonctionnement

ESAT Armorique / ESAT Iroise



Etablissements et Services d'Aide par le Travail

ESAT de l'ARMORIQUE 175 rue Florence Arthaud BP 70112 GUIPAVAS 29802 BREST cedex 9
iroise@papillonsblancs29.fr Siret : 775 577 851 00600 - APE : 8810 C

ESAT de l'IROISE 175 rue Florence Arthaud BP 70112 GUIPAVAS 29802 BREST cedex 9
armorique@papillons29.fr Siret : 775 577 851 00592 - APE : 8810 C

Tél. 02 98 41 43 45

Les Papillons Blancs du Finistère – Siège social : 5 rue Yves Le Maout – BP51 – 29480 LE RELECQ-KERHUON
www.papillonsblancs29.fr



Sommaire

Présentation	2
Pourquoi un règlement de fonctionnement ?.....	2
Qui élabore le règlement de fonctionnement ?.....	2
Distribution, consultation du règlement de fonctionnement	2
Admission : comment ?.....	3
Période d'essai.....	3
Documents nécessaires à l'admission	4
Votre statut	5
Horaires de fonctionnement	5
Rémunération	6
Congés	6
Absences et retards	7
services mis en place par l'ESAT	9
Le transport	9
La restauration	9
L'hébergement	10
Les vestiaires	10
comportement et sécurité	11
Vos droits	13
Représentants des travailleurs	13
A quoi sert le CVS ?.....	13
Formation continue	13
Données informatiques.....	1
Chèques vacances.....	14
Fonds de solidarité	15

Etablissements et Services d'Aide par le Travail

ESAT de l'ARMORIQUE 175 rue Florence Arthaud BP 70112 GUIPAVAS 29802 BREST cedex 9
iroise@papillonsblancs29.fr Siret : 775 577 851 00600 - APE : 8810 C

ESAT de l'IROISE 175 rue Florence Arthaud BP 70112 GUIPAVAS 29802 BREST cedex 9
armorique@papillons29.fr Siret : 775 577 851 00592 - APE : 8810 C

Tél. 02 98 41 43 45



Présentation :

Pourquoi un règlement de fonctionnement ?

- ✓ Outil obligatoire de la loi de janvier 2002 de l'action médico-sociale.
- ✓ Pour définir vos droits et devoirs.
- ✓ Pour expliquer les modalités de fonctionnement de l'établissement.

Qui élabore le règlement de fonctionnement ?

La direction de l'ESAT construit le règlement de fonctionnement.

Pour cela, elle consulte :

- ✓ Les représentants du personnel
- ✓ Le Conseil de la Vie Sociale (CVS)

Pour le valider, il faut l'accord du :

- ✓ Conseil d'administration de l'association.

Le règlement de fonctionnement peut faire l'objet d'une mise à jour.

Distribution, consultation du règlement de fonctionnement

- ✓ Vous recevez **tous** ce règlement lors de votre intégration dans l'ESAT.
- ✓ Vous pouvez le consulter dans vos ateliers, au soutien.

Ce règlement de fonctionnement concerne la vie :

- ✓ Dans l'ESAT, **et**
- ✓ En prestation extérieure (travail ou soutien).

Etablissements et Services d'Aide par le Travail

ESAT de l'ARMORIQUE 175 rue Florence Arthaud BP 70112 GUIPAVAS 29802 BREST cedex 9
iroise@papillonsblancs29.fr Siret : 775 577 851 00600 - APE : 8810 C

ESAT de l'IROISE 175 rue Florence Arthaud BP 70112 GUIPAVAS 29802 BREST cedex 9
armorique@papillons29.fr Siret : 775 577 851 00592 - APE : 8810 C

Tél. 02 98 41 43 45

Les Papillons Blancs du Finistère – Siège social : 5 rue Yves Le Maout – BP51 – 29480 LE RELECQ-KERHUON
www.papillonsblancs29.fr



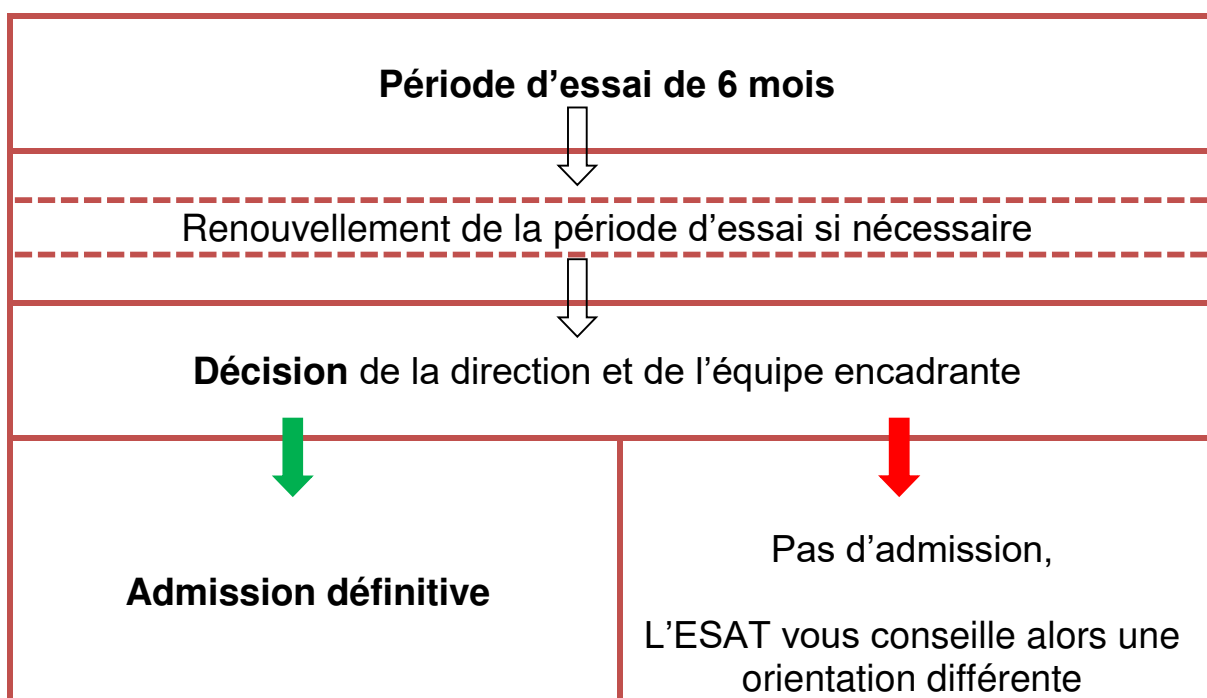
Admission : comment ?

Vous êtes admis à l'ESAT si :

- ✓ Vous avez une reconnaissance de travailleur handicapé,
- ✓ Vous avez une orientation ESAT de la commission des droits et de l'autonomie des personnes handicapées (CDAPH).

Avant toute admission, vous effectuez un ou des **stages** à l'ESAT.

Période d'essai



Etablissements et Services d'Aide par le Travail

ESAT de l'ARMORIQUE 175 rue Florence Arthaud BP 70112 GUIPAVAS 29802 BREST cedex 9
iroise@papillonsblancs29.fr Siret : 775 577 851 00600 - APE : 8810 C

ESAT de l'IROISE 175 rue Florence Arthaud BP 70112 GUIPAVAS 29802 BREST cedex 9
armorique@papillons29.fr Siret : 775 577 851 00592 - APE : 8810 C

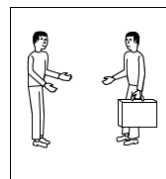
Tél. 02 98 41 43 45



Documents nécessaires à l'admission

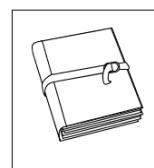
➤ **A votre arrivée**, nous vous donnons :

- ✓ Un livret d'accueil
- ✓ La charte des droits et libertés
- ✓ Le règlement de fonctionnement



➤ **A votre arrivée**, nous vous demandons :

- ✓ Des documents pour faire votre dossier administratif.



➤ **Pour votre intégration :**

- ✓ Vous (ou votre représentant) signez un Contrat de soutien et d'aide par le travail avec l'ESAT
- ✓ Puis, vous aurez un projet d'accompagnement individualisé (PAI), le suivi de ce projet est réalisé annuellement, et révisé tous les 2 ans
- ✓ Cela constitue un avenant au contrat de soutien et d'aide par le travail.

Etablissements et Services d'Aide par le Travail

ESAT de l'ARMORIQUE 175 rue Florence Arthaud BP 70112 GUIPAVAS 29802 BREST cedex 9
iroise@papillonsblancs29.fr Siret : 775 577 851 00600 - APE : 8810 C

ESAT de l'IROISE 175 rue Florence Arthaud BP 70112 GUIPAVAS 29802 BREST cedex 9
armorique@papillons29.fr Siret : 775 577 851 00592 - APE : 8810 C

Tél. 02 98 41 43 45



Votre statut

Horaires de fonctionnement



35 heures / semaine.

Lundi au vendredi = 5 jours.

Selon votre atelier, vous pouvez travailler le samedi.

Dans ce cas, vous avez un aménagement d'horaires.



Accueil

- ✓ Lundi au jeudi de 9 heures à 17 heures, de manière générale.
- ✓ Le vendredi de 9 h à 15 h, sauf certains ateliers.
- ✓ L'ESAT ferme les samedis et dimanches, et les jours fériés.

Les horaires de travail peuvent être modifiés à la période dite « horaires d'été » pour certains ateliers.

Dans ce cas, ils sont précisés et transmis aux personnes intéressées au plus tard un mois avant le début de la période.

Pauses



Une pause le matin et une pause l'après-midi.

Etablissements et Services d'Aide par le Travail

ESAT de l'ARMORIQUE 175 rue Florence Arthaud BP 70112 GUIPAVAS 29802 BREST cedex 9
iroise@papillonsblancs29.fr Siret : 775 577 851 00600 - APE : 8810 C

ESAT de l'IROISE 175 rue Florence Arthaud BP 70112 GUIPAVAS 29802 BREST cedex 9
armorique@papillonsblancs29.fr Siret : 775 577 851 00592 - APE : 8810 C

Tél. 02 98 41 43 45

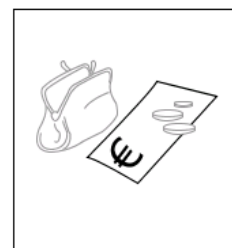


Rémunération

- ✓ Vous recevez un bulletin de paye de l'ESAT en fin de mois.
(Salaire net = salaire brut – cotisations pour la sécurité sociale).

Votre revenu = salaire direct de l'ESAT + aide de l'Etat

A titre indicatif, à l'entrée à l'ESAT, vous percevez ≈ 550 €.



- Vous percevrez l'Allocation adulte handicapé (AAH).
L'AAH est versée par la caisse d'allocations familiales
Le montant de l'AAH est individuel.
Ce montant est calculé en fonction de vos ressources,
Il est donc difficile de donner un montant indicatif.



Congés

1. Congés payés

- ✓ Vous avez tous 30 jours ouvrables.
- ✓ 3 jours peuvent vous être accordés à la discrétion de la direction.
- ✓ Certains ateliers sont ouverts toute l'année, dans ce cas, vous prenez vos congés par roulement.
- ✓ Chaque année, nous vous donnons le calendrier prévisionnel des jours d'ouverture de l'ESAT.

2. Congés sans solde

- ✓ Vous pouvez faire une demande de congé sans solde = non rémunéré.
- ✓ Pour cela, faites une demande écrite à la direction de votre établissement.
- ✓ Pour ces demandes, nous privilégions les périodes de février et de la Toussaint.

Etablissements et Services d'Aide par le Travail

ESAT de l'ARMORIQUE 175 rue Florence Arthaud BP 70112 GUIPAVAS 29802 BREST cedex 9
iroise@papillonsblancs29.fr Siret : 775 577 851 00600 - APE : 8810 C

ESAT de l'IROISE 175 rue Florence Arthaud BP 70112 GUIPAVAS 29802 BREST cedex 9
armorique@papillons29.fr Siret : 775 577 851 00592 - APE : 8810 C

Tél. 02 98 41 43 45



Absences et retards

Absences dites exceptionnelles :

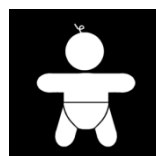
- ✓ Certaines absences dites exceptionnelles vous sont accordées.
- ✓ Vous devez justifier cette absence.

En voici les détails :

- ✓ Votre mariage : 5 jours



- ✓ Une naissance dans votre foyer : 3 jours



- ✓ Le décès de votre conjoint ou de votre enfant : 5 jours



- ✓ Le mariage de votre enfant : 2 jours

- ✓ Le décès d'un de vos parents (*père, mère, frère, sœur, grands-parents, beaux-parents, petits-enfants*) : 2 jours

- ✓ Le mariage de votre frère ou d'une sœur : 1 jour.

Autres absences

- ✓ Vous justifiez vos absences prévisibles à l'avance.

➤ Rendez-vous à l'extérieur

- ✓ Vous prendrez vos rendez-vous pour des consultations médicales
Ou démarches administratives en dehors des heures de travail.

Si ce n'est pas possible,

- ✓ Vous demanderez une autorisation d'absence
Au plus tard 48 heures avant.

Etablissements et Services d'Aide par le Travail

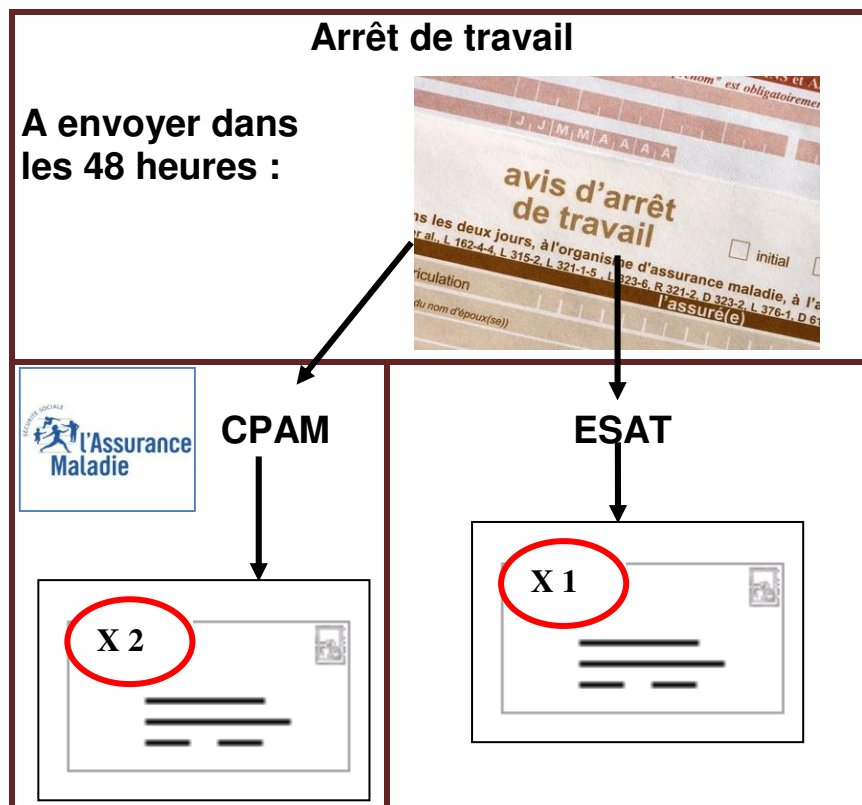
ESAT de l'ARMORIQUE 175 rue Florence Arthaud BP 70112 GUIPAVAS 29802 BREST cedex 9
iroise@papillonsblancs29.fr Siret : 775 577 851 00600 - APE : 8810 C

ESAT de l'IROISE 175 rue Florence Arthaud BP 70112 GUIPAVAS 29802 BREST cedex 9
armorique@papillons29.fr Siret : 775 577 851 00592 - APE : 8810 C

Tél. 02 98 41 43 45



- En cas d'arrêt de travail :



Si votre arrêt est dû à un accident du travail,

- Vous reviendrez à l'atelier avec un certificat de reprise de votre médecin traitant.

Lors d'un arrêt de travail de plus de 1 mois, une visite à la médecine du travail est programmée dès le retour du travailleur par le secrétariat de l'établissement.

Retards

Vos retards sont exceptionnels et expliqués.

Si vous répétez les retards non-justifiés, vous risquez une sanction.

Etablissements et Services d'Aide par le Travail

ESAT de l'ARMORIQUE 175 rue Florence Arthaud BP 70112 GUIPAVAS 29802 BREST cedex 9
iroise@papillonsblancs29.fr Siret : 775 577 851 00600 - APE : 8810 C

ESAT de l'IROISE 175 rue Florence Arthaud BP 70112 GUIPAVAS 29802 BREST cedex 9
armorique@papillonsblancs29.fr Siret : 775 577 851 00592 - APE : 8810 C

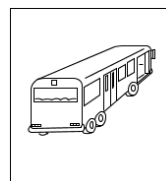
Tél. 02 98 41 43 45

Les Papillons Blancs du Finistère – Siège social : 5 rue Yves Le Maout – BP51 – 29480 LE RELECQ-KERHUON
www.papillonsblancs29.fr



Services mis en place par l'ESAT

➤ Le transport



Il n'est pas obligatoire.

Vous le prenez si vous en avez le projet.

Vous pouvez bénéficier d'un transport de l'ESAT si :

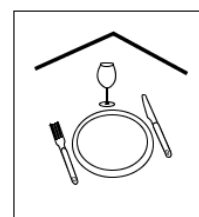
- ✓ Vous êtes dans un rayon de 20 km de l'ESAT.
- ✓ Si vous rencontrez des problèmes d'autonomie pour vous rendre à l'ESAT

Vous recevrez les horaires si vous êtes concerné.

Coût = déduction du salaire sur une base forfaitaire mensuelle (54 €)

Vous prévenez le responsable des transports en cas d'empêchement.

➤ La restauration



- ✓ Vous prenez les repas du midi **au sein de l'ESAT**.
- ✓ Vous êtes encadrés par vos moniteurs.
- ✓ Vous avez 45 minutes pour le temps du repas.
- ✓ Vous allez au restaurant à l'heure prévue par votre atelier.
- ✓ Ce roulement entre les ateliers permet d'attendre moins.

Vous pouvez demander un menu spécial si vous avez un régime et si vous avez un certificat médical.

Coût = déduction du salaire mensuel ; 3,65 €/repas

(une modification du prix a lieu en fonction de l'augmentation du SMIC)

Etablissements et Services d'Aide par le Travail

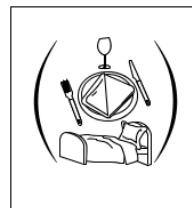
ESAT de l'ARMORIQUE 175 rue Florence Arthaud BP 70112 GUIPAVAS 29802 BREST cedex 9
iroise@papillonsblancs29.fr Siret : 775 577 851 00600 - APE : 8810 C

ESAT de l'IROISE 175 rue Florence Arthaud BP 70112 GUIPAVAS 29802 BREST cedex 9
armorique@papillons29.fr Siret : 775 577 851 00592 - APE : 8810 C

Tél. 02 98 41 43 45



➤ L'hébergement



En fonction des places disponibles :

Vous pouvez bénéficier d'un hébergement :

✓ À Crozon et Pleyben :

En unité de vie en extérieur (UVE)

Si vous êtes intéressés, faites la demande au directeur de l'Armorique

✓ À Brest :

En unité de vie en extérieure, en foyer,

En service d'accompagnement à la vie sociale (SAVS)

Si vous êtes intéressés, faites la demande au :

➤ Résidence Michel GARAPIN

20, rue Charles Péguy

29200 BREST

02 98 46 14 50

Toutefois, votre admission dépend de votre situation :

Si vous avez une mesure de protection, le consentement de vos représentants légaux est obligatoire

➤ Les vestiaires

Dans votre atelier, vous disposez d'un vestiaire fermant à clef.

C'est pourquoi, L'ESAT n'est pas responsable en cas de vol.

Vous êtes responsable de vos affaires.

Nous vous conseillons de ne pas apporter d'argent ni d'affaires de valeur.

Etablissements et Services d'Aide par le Travail

ESAT de l'ARMORIQUE 175 rue Florence Arthaud BP 70112 GUIPAVAS 29802 BREST cedex 9
iroise@papillonsblancs29.fr Siret : 775 577 851 00600 - APE : 8810 C

ESAT de l'IROISE 175 rue Florence Arthaud BP 70112 GUIPAVAS 29802 BREST cedex 9
armorique@papillons29.fr Siret : 775 577 851 00592 - APE : 8810 C

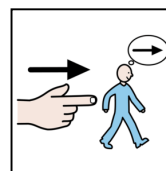
Tél. 02 98 41 43 45



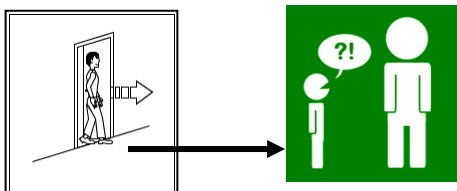
Comportement et sécurité

Pour le bon fonctionnement de l'ESAT et une vie collective agréable,
Vous veillez à respecter :

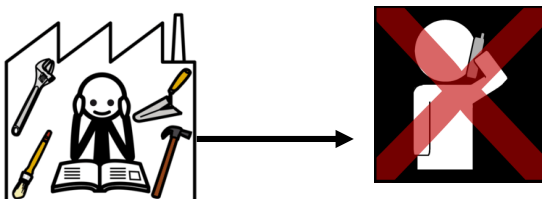
- Être courtois avec tout le monde,
- Avoir une tenue et une hygiène correctes,
- Respecter le matériel de l'établissement,
- Suivre les consignes de travail et de sécurité,
- Porter les équipements de protection individuelle (EPI)



- Demander une autorisation pour quitter l'atelier



- Utiliser votre téléphone portable uniquement à l'extérieur des ateliers en dehors des horaires de travail,



- Ne pas fumer à l'intérieur des bâtiments
Et des véhicules,



- Ne pas introduire et consommer
De boissons alcoolisées et drogues.
- Les personnes étrangères à l'ESAT ne peuvent pas rentrer dans
les bâtiments



Tout manquement pourra faire l'objet d'une sanction

Etablissements et Services d'Aide par le Travail

ESAT de l'ARMORIQUE 175 rue Florence Arthaud BP 70112 GUIPAVAS 29802 BREST cedex 9
iroise@papillonsblancs29.fr Siret : 775 577 851 00600 - APE : 8810 C

ESAT de l'IROISE 175 rue Florence Arthaud BP 70112 GUIPAVAS 29802 BREST cedex 9
armorique@papillonsblancs29.fr Siret : 775 577 851 00592 - APE : 8810 C

Tél. 02 98 41 43 45

Les Papillons Blancs du Finistère – Siège social : 5 rue Yves Le Maout – BP51 – 29480 LE RELECQ-KERHUON
www.papillonsblancs29.fr



➤ Sanctions

Si vous avez une sanction :

La sanction est notifiée par la direction et inscrite dans votre dossier.

En fonction de la gravité, la sanction sera :

- ✓ Avertissement oral
- ✓ Avertissement écrit
- ✓ Mise à pied, ou changement d'atelier, ou d'activités,
- ✓ Rupture du contrat d'aide et de soutien

À la demande de la direction,

Avec accord de la commission des droits et de l'autonomie des personnes handicapées (CDAPH).

C'est-à-dire **sortie** de l'ESAT

Etablissements et Services d'Aide par le Travail

ESAT de l'ARMORIQUE 175 rue Florence Arthaud BP 70112 GUIPAVAS 29802 BREST cedex 9
iroise@papillonsblancs29.fr Siret : 775 577 851 00600 - APE : 8810 C

ESAT de l'IROISE 175 rue Florence Arthaud BP 70112 GUIPAVAS 29802 BREST cedex 9
armorique@papillons29.fr Siret : 775 577 851 00592 - APE : 8810 C

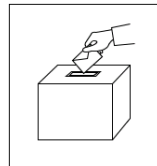
Tél. 02 98 41 43 45



Vos droits

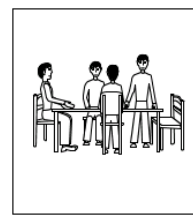
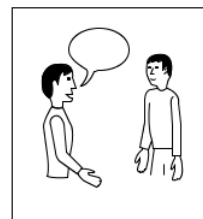
Représentants des travailleurs

Pour le Conseil de la Vie Sociale (CVS),
Vous éliez un représentant.
L'élection se renouvelle tous les 3 ans.



A quoi sert le CVS ?

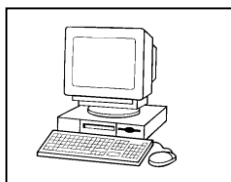
C'est un moment pour échanger entre travailleurs.
Vous parlez alors du **quotidien à l'ESAT**.
Une représentation a lieu 3 fois par an.



Formation continue

Vous pouvez bénéficier d'une formation individuelle ou collective.
Généralement, c'est l'ESAT qui vous propose une formation.
Vous pouvez aussi en faire la demande à vos moniteurs.

Chaque année, une liste de formations vous est proposée.



Données informatiques

Les informations nécessaires à l'accompagnement des usagers font l'objet d'un recueil de données personnelles, notamment informatiques. Aucune donnée personnelle ne peut être transmise à un tiers sans l'accord de l'utilisateur et/ou de son représentant légal. Conformément à la loi n°78-17 du 6 janvier 1978 modifiée en 2004 relative à « l'informatique et aux libertés », chaque usager et/ou son représentant légal a droit à l'accès, à la correction ou à la suppression des données qui le concernent, en formulant une demande écrite auprès de la direction de l'établissement.

Etablissements et Services d'Aide par le Travail

ESAT de l'ARMORIQUE 175 rue Florence Arthaud BP 70112 GUIPAVAS 29802 BREST cedex 9
iroise@papillonsblancs29.fr Siret : 775 577 851 00600 - APE : 8810 C

ESAT de l'IROISE 175 rue Florence Arthaud BP 70112 GUIPAVAS 29802 BREST cedex 9
armorique@papillons29.fr Siret : 775 577 851 00592 - APE : 8810 C

Tél. 02 98 41 43 45



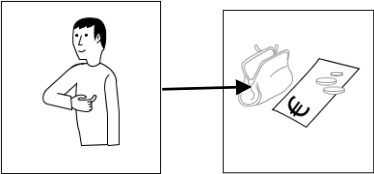
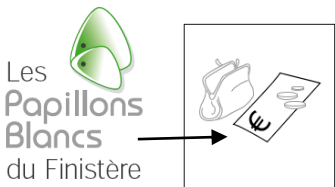
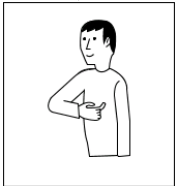
Chèques vacances

= aide personnalisée aux vacances et aux loisirs
= épargne **volontaire** (non obligatoire)



Comment ça marche ?

Vous mettez de l'argent de côté chaque mois de septembre à juin.
Votre employeur verse un complément chaque mois.
En juin, vous récupérez le total sous forme de chèque.

Vous versez 	L'association verse 	Votre chèque-vacances  
5 euros / mois = 50 euros sur 10 mois	50 euros	= 100 euros
10 euros / mois = 100 euros sur 10 mois	80 euros	= 180 euros

Etablissements et Services d'Aide par le Travail

ESAT de l'ARMORIQUE 175 rue Florence Arthaud BP 70112 GUIPAVAS 29802 BREST cedex 9
iroise@papillonsblancs29.fr Siret : 775 577 851 00600 - APE : 8810 C

ESAT de l'IROISE 175 rue Florence Arthaud BP 70112 GUIPAVAS 29802 BREST cedex 9
armorique@papillons29.fr Siret : 775 577 851 00592 - APE : 8810 C

Tél. 02 98 41 43 45

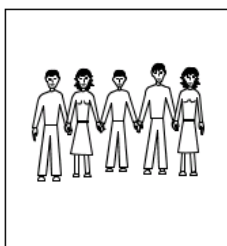


Avec le chèque vacances, vous pouvez :

OK 	OK 
Loisirs, culture, sport, hôtellerie, restauration, transport (<i>avion, train</i>), autoroutes, camping, gîte, location de matériel de sport, camp, colonie, etc... 	L'achat de biens de consommation (<i>matériel de sport, essence, souvenirs, vêtements...</i>).

Fonds de solidarité

Le bureau de l'association gère le fonds de solidarité.



- ✓ Le fond de solidarité vous apporte une aide financière d'urgence.
- ✓ Si vous voulez en bénéficier, adressez-vous à la direction de votre ESAT.

Etablissements et Services d'Aide par le Travail

ESAT de l'ARMORIQUE 175 rue Florence Arthaud BP 70112 GUIPAVAS 29802 BREST cedex 9
iroise@papillonsblancs29.fr Siret : 775 577 851 00600 - APE : 8810 C

ESAT de l'IROISE 175 rue Florence Arthaud BP 70112 GUIPAVAS 29802 BREST cedex 9
armorique@papillons29.fr Siret : 775 577 851 00592 - APE : 8810 C

Tél. 02 98 41 43 45

